

Démarche adoptée

- **Complexité de l'étude due au souhait d'associer plusieurs partenaires de cultures différentes :**
 - co-financement par Conseil régional de Picardie, Ademe, SNCF, Dreal,
 - réalisation par 2 agences d'urbanisme (ADUGA; OLV), et un bureau d'études Agence Brès et Mariolle – MVA Consultancy,
 - comité technique associant RFF, SNCF, Ademe, pôles transport et aménagement du Conseil régional et de la DREAL, DDTs(M).
- **Plusieurs phases d'étude :**
 - Volet 1 : détermination d'une typologie des 181 gares de Picardie
 - Volet 2 : choix des 16 sites d'études faisant l'objet de scénarii d'aménagement « fil de l'eau » et « orienté vers le rail »
 - Volet 3 : bilan développement durable comparatif des deux scénarii
 - Volet 4 : promotion des travaux menés dans le cadre de l'étude et guide de « bonnes pratiques »

Démarche adoptée

- **Sites d'étude retenus :**

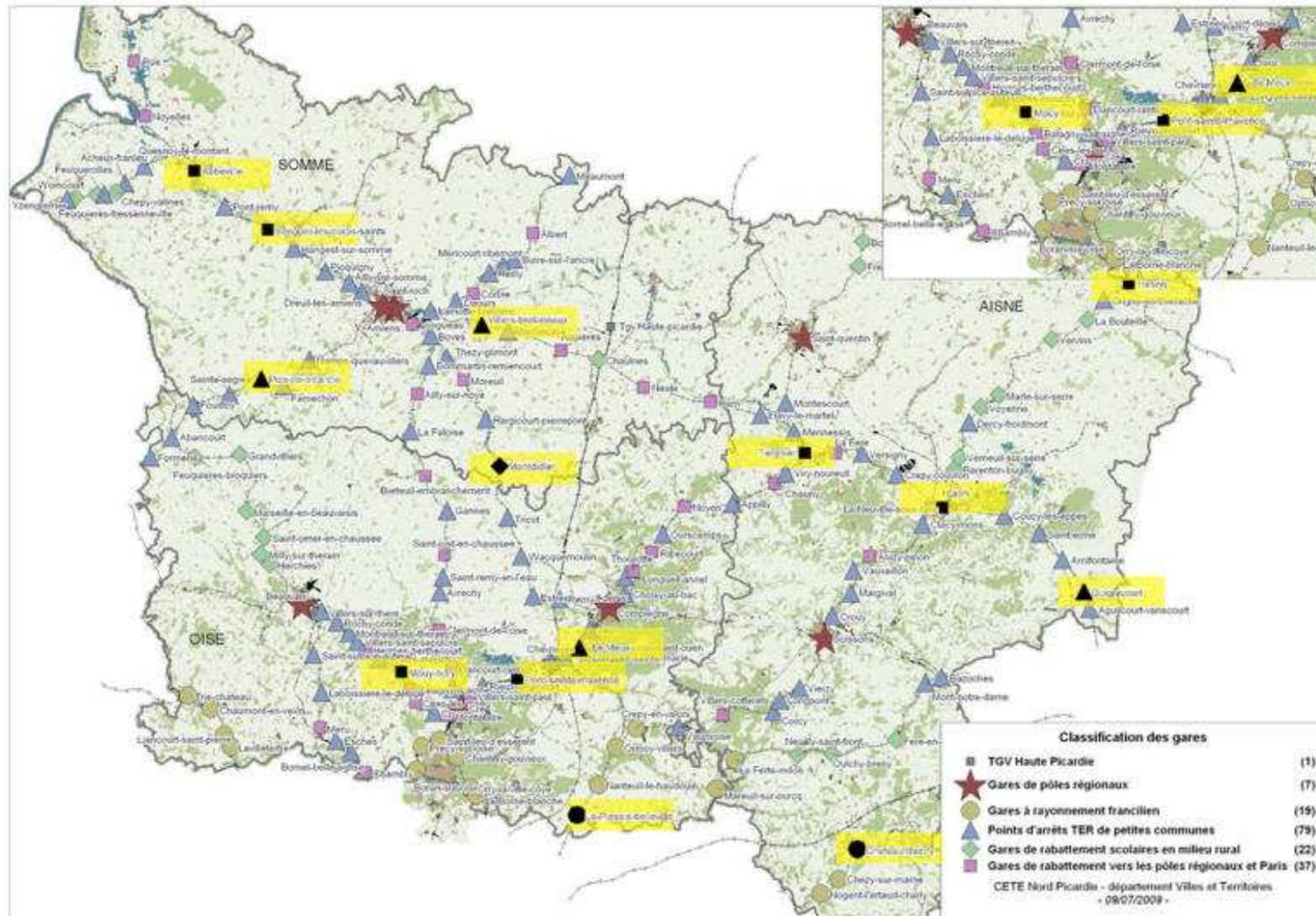
- dans l'Aisne : Château-Thierry, Guignicourt, Hirson, Laon, Tergnier.
- dans l'Oise : Pont-Ste-Maxence, Le Meux, Laigneville, Le Plessis Belleville, Mouy.
- dans la Somme : Villers-Bretonneux, Poix-de-Picardie, Ailly sur Noye, Abbeville, Longpré-les-Corps-Saints, Montdidier.

- **Objectifs du volet 2:**

- Détermination d'un scénario d'aménagement au « fil de l'eau » (FDE), qui prolonge, jusqu'à 2020, les tendances actuelles de développement du site
- Détermination d'un scénario « aménagement et urbanisme orientés vers le rail » (AUOR), développant l'utilisation des modes de transport doux :
 - en favorisant l'usage du rail, par la densification du quartier de gare,
 - en favorisant l'accès à la gare en modes actifs.



Localisation des sites



Méthodologie d'élaboration des scénarii

- Travail effectué en 4 étapes:
 - 1) Détermination des périmètres d'accessibilité à la gare
 - 2) Principes d'élaboration des scénarii d'aménagement
 - 3) Détermination du scénario fil de l'eau
 - 4) Détermination du scénario aménagement et urbanisme orientés vers le rail



Méthodologie d'élaboration des scénarii

PERIMETRES

caractérisation de l'accessibilité en fonction des modes actifs



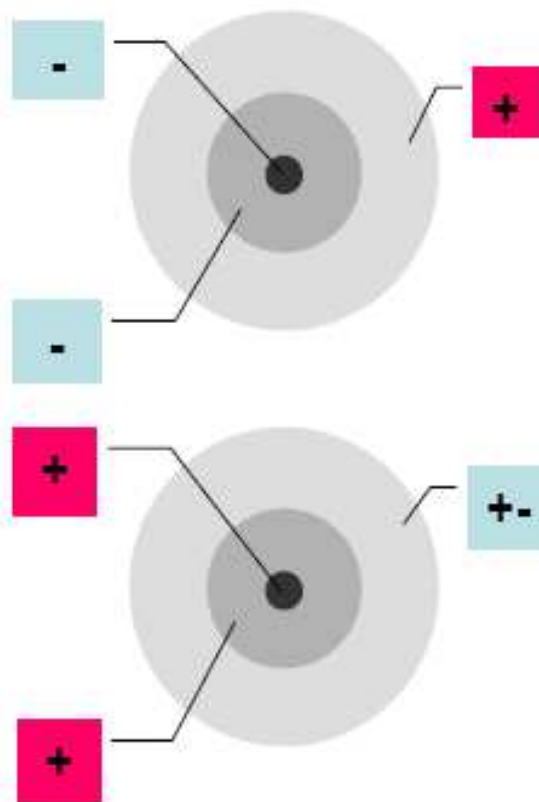
Périmètre de proximité: 15 mn MAP

Périmètre d'attractivité: 15mn Vélo (15mn Bus)

Bassin versant: commune > 5 abonnés (15 mn VP)

SCENARIOS

une distribution différentielle de l'accroissement de population et d'emplois à 2020 au sein des périmètres



Logements: privilégier les périmètres « vertueux »

Emplois: favoriser la mixité fonctionnelle

BILAN ENVIRONNEMENTAL

sur la base d'une comparaison entre 2 scénarios:

Fil de l'eau = FDE

Aménagement et Urbanisme Orientés Rail = AUOR

FDE

#

AUOR

Energie-Climat: déplacement, bâtiment,..

Social: mixité, lien,...

Économie: aménagement (réseaux),...

Environnement: gestion de l'espace, de l'eau,...

1) Détermination des périmètres d'accessibilité

- **Périmètre de proximité:** soit 15 minutes à pied (1 km), carte 1,
- **Périmètre d'attractivité:** soit 15 minutes à vélo (3 km environ), carte 2,
- **Bassin versant:** soit 15 minutes en véhicule particulier, carte 3.

Carte 1



Carte 2



Carte 3



2) Principes d'élaboration des scénarii

- **État actuel du territoire:**

- caractéristiques urbaines:

- × nature et intensité de l'occupation du sol,
 - × configuration et qualité urbaine (maillage viaire, îlots, typologie et hauteur du bâti, densité bâtie),
 - × dynamique des projets et des acteurs: projets de construction de logements, implantation des commerces services et équipements, intercommunalité...

- démographie

- **Potentialités du territoire:**

- identification du potentiel foncier,

- application d'une hypothèse de développement fil de l'eau ou orienté vers le rail.



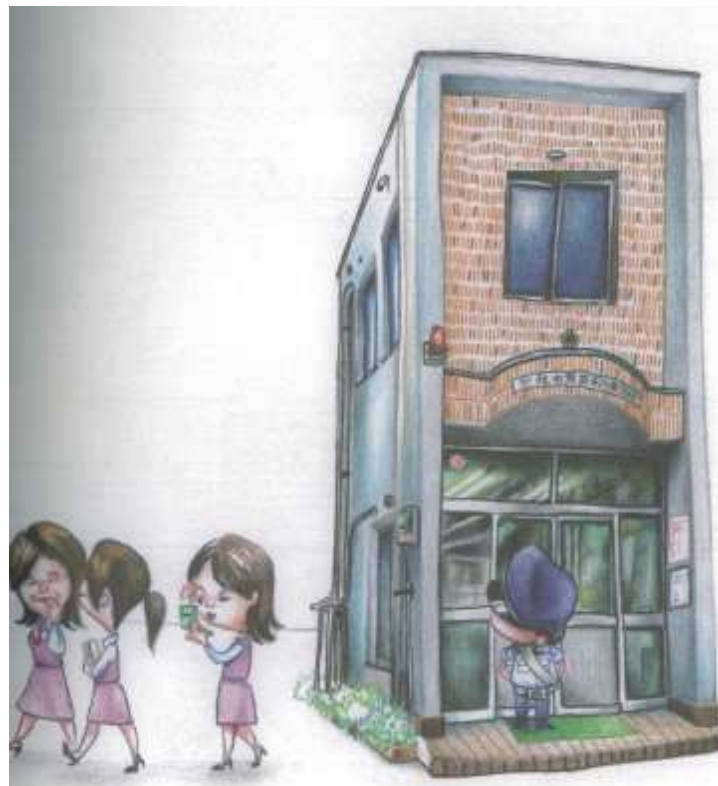
3) Détermination d'un scénario fil de l'eau (FDE)

- **Exploitation des potentialités par prolongation des tendances actuelles:**
 - péri-urbanisation croissante,
 - la voiture comme mode déplacement premier,
 - habitat peu dense,
 - peu de mise en valeur de la gare comme atout pour la commune

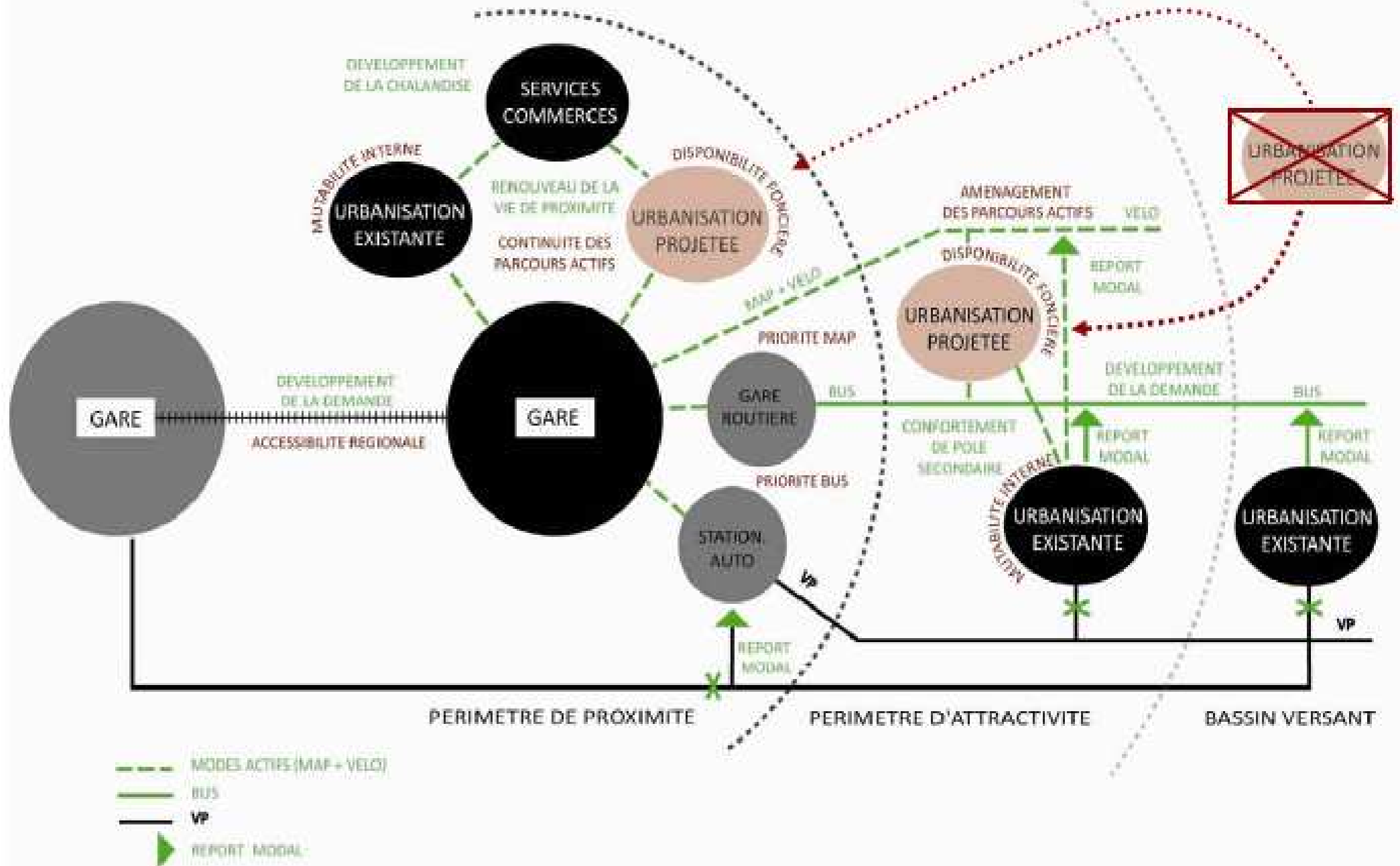


4) Détermination d'un scénario AUOR

- **Exploitation des potentialités des périmètres vertueux:**
 - Amélioration du maillage viaire et extension des périmètres d'accessibilité vertueux,
 - identification de parcelles densifiables, mutables, urbanisables, pour accueillir du logement et de l'activité.



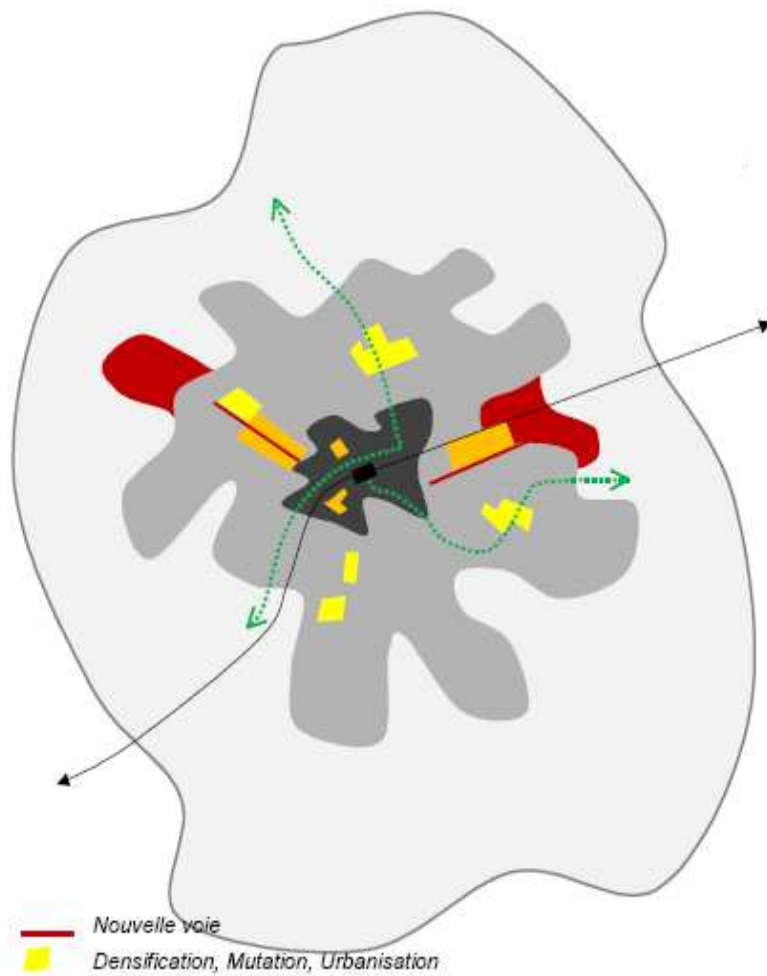
Principes de l'AUOR



PRINCIPES AUOR
IMPACTS AIGD

Apports de l'AUOR

Illustration schématique



Périmètre de proximité



Guignicourt



Quelques mots de conclusion...

BESOINS REPARTIS EN PRIORITE DANS LE PP (nbre de logements)

BESOINS REPARTIS EN PRIORITE DANS LE PP (nbre d'habitants)

	PP	PA	BESOINS	%
CHÂTEAU-THIERRY	576	1257	1833	31,4
LAON	0	692	1826	0,0
TERGNIER	202	417	619	32,6
HIRSON	63	0	63	100,0
GUIGNICOURT	171	89	260	65,8
MOUY	257	358	615	41,8
LE PLESSIS-BELLEVILLE	41	358	399	10,3
ABBEVILLE	261	824	1711	15,3
MONDIDIER	330	0	330	100,0
LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS	90	123	213	42,3

	PP	PA	TOTAL
CHÂTEAU-THIERRY	1348	2941	4289
LAON	0	1543	1543
TERGNIER	467	963	1430
HIRSON	142	0	142
GUIGNICOURT	381	198	580
MOUY	632	881	1513
LE PLESSIS-BELLEVILLE	96	838	934
ABBEVILLE	592	1870	2463
MONDIDIER	766	0	766
LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS	204	279	484

- 6 sites sur 10 peuvent « absorber » les besoins au sein des périmètres vertueux
- 2 sites soumis à fortes contraintes géographiques: Laon, Abbeville

REPARTITION DES POTENTIALITES et BESOINS (en nombre de logements)

